



# LETTRE

## DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

### L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

## ÉDITORIAL

### Chers amis des monastères,

Le mois de janvier a été marqué, comme toujours, par le traitement des dons par chèque et par virement qui arrivent nombreux en fin d'année et qui, contrairement aux dons en ligne, nécessitent un enregistrement manuel. **Ce sont 6 à 8 000 chèques qui nous parviennent généralement sur le seul mois de décembre** et près de 800 virements bancaires. **En 2024, vous avez bien été au rendez-vous pour les monastères et nous vous en remercions vivement !** Les chiffres définitifs pour 2024 seront publiés après le prochain Conseil d'administration.

S'est tenu il y a quelques semaines le premier Bureau 2025 au cours duquel ont notamment été étudiées toutes les demandes d'aide des communautés arrivées depuis le mois d'octobre. **De ce côté-là, 2025 commence très fort avec un montant cumulé demandé de plus de 2,5 millions d'euros.** Vous pourrez découvrir quelques-uns des projets soutenus dans les prochaines *Lettres*.

D'ici là, nous comptons sur vous pour continuer, si vous le pouvez, à soutenir les communautés en 2025. **MERCI pour votre fidélité et pour votre générosité !**

**Nous vous souhaitons une riche année jubilaire et un bon Carême !**

*Madeleine*  
**Madeleine Tantardini**  
 Directeur



## À L'APPROCHE DU CARÊME



**À côté des Béatitudes, que tout le monde cite et connaît, il y a ces quelques « malétitudes »** que l'on évite bien souvent de reprendre et qui sont pourtant une clé pour comprendre le discours de Jésus. En effet, à côté de ceux qui ont faim, qui ont soif, qui manquent du nécessaire et souffrent de leur indigence, il y a en contrepoint les repus, les satisfaits, ceux qui n'attendent et ne désirent plus rien. **Jésus nous enseigne que la plénitude n'a donc rien à voir avec le trop plein !** Et l'on comprend alors pourquoi le carême est ce moment particulier où l'on peut passer de l'un à l'autre en se délestant, en se libérant, pour retrouver cette innocence du désir premier inscrit au cœur de chaque être humain. Se priver, se limiter, donner pour recevoir une autre dimension de soi. **Passer de l'avoir à l'être.** Devenir humblement libre, tout simplement, pour s'ouvrir à l'autre, au Tout Autre.

**Dom Guillaume Jedrzejczak** – Président de la Fondation

### L'IFI 2025 pour soutenir les monastères

Si vous êtes assujéti à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), vos dons à la Fondation des Monastères vous ouvrent droit aux déductions fiscales en vigueur. **Attention :** vos dons doivent impérativement parvenir à la Fondation **AVANT** la date limite de déclaration (à consulter dans le courant du mois d'avril sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr))

### Info : service des legs



Depuis septembre dernier, notre service *legs, donations, assurances vie* a une nouvelle responsable en la personne de Catherine Bienvenu, diplômée notaire, après le départ en retraite de la précédente titulaire du poste. N'hésitez pas à la contacter pour toute question concernant

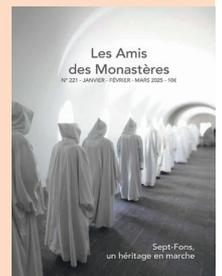
vos projets de transmission de patrimoine à la Fondation ou à une communauté en particulier : 01 45 31 62 81.

[legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org)

Demandez aussi notre brochure legs par le bon de soutien joint.

### La Revue de la Fondation

Le séjour de la Fondation dans l'Allier, en octobre dernier, pour la réunion de son Conseil d'administration, est l'occasion de faire découvrir au lecteur, le « métier de moine », tel qu'il se vit à Notre-Dame de Sept-Fons. Aussi, la revue du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (n° 221) en profite-t-elle pour cheminer en Bourbonnais et livrer les visites guidées de l'abbaye de Chantelle et du Musée de la Visitation de Moulins.



#### Abonnement en ligne :

[fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org), rubriques :

LA FONDATION, puis Nos Publications, puis Revue.

**Par courrier :** cochez la case sur le bon de soutien.

**Pour acheter seulement ce numéro :**

par courrier uniquement, 10 €.

**Ordre du chèque :** Fondation des Monastères.

**Écrire au dos du chèque :** achat revue n° 221;

**ATTENTION :** si vous souhaitez aussi faire un don, merci de faire votre chèque de 10 € sur un chèque différent de votre chèque de don afin de faciliter le traitement. Les deux chèques peuvent être envoyés dans la même enveloppe T.

IL ÉTAIT UNE FOIS...LA PLANTE DE MAYLIS

PREMIÈRE PARTIE

L'abbaye Notre-Dame de Maylis est une abbaye bénédictine olivétaine depuis le 30 août 1948. Situé dans les Landes, ce sanctuaire marial attirait déjà au Moyen-Âge de nombreux pèlerins traversant la Gascogne vers Compostelle. La Plante de Maylis, cultivée depuis la fin des années 50 sur les terres de l'abbaye par les moines eux-mêmes, est connue pour ses effets bénéfiques sur le bon fonctionnement du foie et des reins. Ces quelques lignes voudraient explorer les vertus moins connues de la plante car la Plante de Maylis est infiniment plus qu'une tisane.



**nouveau chemin : l'émerveillement et le travail de mémoire.** Ces belles prises de conscience vont désormais m'aider pour porter ce questionnement pressant : comment m'y prendre pour tenter de freiner la course folle de l'insecte ravageur pour qui philosophie et théologie importe peu, autrement dit, juguler ce fléau du charançon ?



**La crise de 2013**  
Avec l'expérience de près d'un demi-siècle de culture, l'itinéraire culturel de *Lepidium* (la Plante de Maylis) semblait rodé. **Mais voilà qu'arriva l'été 2013.** Arrivant au champ ce matin d'été, quelle est ma surprise de découvrir **qu'il se passe quelque chose d'anormal dans la plantation.** Toutes les feuilles du bas des tiges sont atteintes d'un mystérieux mal. Une découverte d'autant plus violente que la cause m'en est à ce moment-là inconnue. La première émotion passée, pliant un genou à terre, je découvre, dans sa forme larvaire, **un tout petit insecte dissimulé dans la racine de la plante** et se nourrissant de cette dernière. Visiblement je le dérange dans son festin plantureux. Reste que tous les pieds sont ainsi « habités ». Nous nous tournons vers des entomologistes pour tenter d'identifier l'insecte ravageur. Après l'envoi postal des larves, et le temps de la mue de ces dernières, les spécialistes nous rendent compte de leur émerveillement devant l'insecte qui leur apparaît dans sa forme adulte : « *c'est le fameux Lixus Myagri qui manque dans nos collections !* ». Devant cette joie, je reste bouche bée. Alors que je ne nourrissais que des pensées de mort pour ce brave charançon, **voilà que des professeurs « Tournesol » des insectes me renvoient un regard d'émerveillement,** de contemplation devant la nature. En moi, c'est le grand écart. Je l'avoue, je n'avais alors pas un regard très « contemplatif » sur cet insecte, bien au contraire. Une hantise m'habite encore : comment me débarrasser de cet intrus, de cet indésirable ? Car enfin, notre plantation n'est pas un lieu d'expérimentation. C'est du sérieux !

**Un déclic...**  
Broyer du noir épuise son homme. Je profite alors du passage d'un ami de l'abbaye, pour visionner un extrait d'un film réalisé sur l'abbaye et sur sa plante. **Après la séance un déclic se produit en moi. Un vrai retournement de mon regard s'est opéré.** En quelque sorte, je suis entré dans un travail de mémoire sur l'origine du *don de cette plante pour notre communauté.* À la fin des années 1950, alors que nous cherchions à l'extérieur de nos murs une solution économique, il nous fut donné d'entendre un ami nous dire : « *Mes frères, vous avez de l'or dans votre jardin* ». La solution était sous nos pieds et nous ne le savions pas. Qu'il est doux de recevoir de manière renouvelée cette plante avant tout comme un don de Dieu, comme un cadeau fait il y a plus de soixante ans à la communauté. **De sentir que quelqu'un a veillé très concrètement aux besoins matériels des frères en son temps, et qu'il reste fidèle.** Ainsi, au cœur de cet été et de mon impuissance sur la gestion de la plantation, **je suis travaillé en profondeur et invité à changer mon regard sur la vie et sur la mort. Deux grandes pierres marquent désormais l'entrée de ce**

**Le temps de redonner vie au sol**  
Une personne amie m'indique le nom d'un ingénieur agronome pour lui exposer mon souci. Grand silence au téléphone. **Puis cette phrase donnée qui ne me quittera plus :** « *Frère, vous devez redonner vie à vos sols* ». Très bien répliquai-je. Et combien de temps faut-il ? « *Environ 5 à 10 ans* ». Là c'est moi qui reste sans voix. Alors que j'attends une réponse immédiate à notre problème crucial, me voici invité à laisser le temps faire son œuvre. **D'abord assommé, je perçois qu'il y a une véritable sagesse dans ces propos.** Je comprends qu'il va nous falloir plusieurs années pour donner une réponse adéquate à cet insecte. **Et si cet insecte nous avait été envoyé pour secouer nos habitudes, et nous rappeler que la vie, il faut davantage en prendre soin ?** Dès lors, nous commençons à réintégrer les déchets végétaux et animaux de l'abbaye – jusqu'alors inutilisés – dans le cycle culturel de la plante. Feuilles mortes, bois broyés, fumier de nos moutons. **Tout devient bon pour les cultures.** Du coup, les vers de terre et les petits insectes du sol, mais aussi les bactéries, champignons et autres compagnons des espaces souterrains, se passent le mot, et des colonies entières reviennent habiter nos sols. Aux champs, il n'est pas rare de surprendre tel ou tel frère en contemplation devant la vie grouillante de notre sol. **Assurément la vie appelle la vie...** (Suite dans la *Lettre* n° 21, juin 2025).

Frère Joseph  
www.abbayedemaylis.org

Extrait de l'article publié en juillet 2019 dans *Les Amis des Monastères* n° 199, *Moines et Moniales artistes et créateurs, sentir et goûter la Création.*

RESTAURATION du mur de clôture du Carmel de Morlaix



« Notre monastère fort ancien, demande régulièrement des travaux de réparation, d'entretien ou d'amélioration, souvent lourds pour notre budget et nos forces.



Actuellement, nous sommes préoccupées par un mur de 1424, classé Monument Historique, qui s'est fissuré près de l'entrée et qui penche dangereusement sur la voie publique. La mairie nous met en demeure de procéder à sa réparation dès que possible car la situation est jugée dangereuse pour les passants. Une surprise imprévue après la belle fête de notre 4<sup>e</sup> centenaire ! Il nous faut donc le démonter et le remonter à l'identique par une entreprise agréée. Ayant dû faire face à deux grosses réparations en mars dernier suite aux tempêtes de l'hiver précédent, pour un montant de 18 000 €, cette nouvelle dépense à envisager fait beaucoup pour nos finances. Je me permets donc de venir vous demander s'il vous serait possible de nous accorder un secours ? », nous écrit sœur Maryvonne, prieure.



C'est une jeune bretonne, Julienne de Kérémar, désireuse de consacrer sa vie à Dieu, qui fonda le Carmel de Morlaix en 1624. Après un essai de vie religieuse dans un monastère parisien, elle rencontra en 1611 Mère Anne de Saint-Barthélémy - proche compagne de Sainte-Thérèse d'Avila - de passage à Paris, qui lui suggéra de travailler à la fondation d'un Carmel en Bretagne. Julienne connaissait la ville de Morlaix et le désir de ses habitants d'avoir un monastère de femmes qui prieraient pour eux. La ville leur donna l'autorisation d'édifier un monastère sur les hauteurs, près de Notre-Dame des Fontaines, un lieu de pèlerinage très fréquenté au Moyen-Âge et étape du Tro-Breiz entre St Pol et Tréguier. À ce jour, c'est plus de 260 carmélites qui y ont vécu et prié.

La Fondation des Monastères a accordé un soutien de 20 000 € à cette petite communauté de six sœurs pour la réfection du mur.

RÉNOVATION de l'ermitage des franciscains de La Cordelle



Situé sur le flanc nord de la colline de Vézelay, l'ermitage de La Cordelle est un lieu source pour l'Ordre franciscain. La chapelle Sainte-Croix avait été édifée par les bénédictins en 1145 qui la confièrent en 1217 aux premiers Frères Mineurs envoyés dans le royaume de France par saint François, sous la conduite de frère Pacifique. **Vézelay était déjà au Moyen-Âge un lieu de pèlerinage très fréquenté** pour la vénération des reliques de sainte Marie-Madeleine présentes dans la basilique et comme étape du chemin de Compostelle. À la Révolution, les bâtiments des frères ont été détruits. Mais les franciscains voulant redonner vie à ce lieu en 1949, y ont fait bâtir un petit ermitage où des frères de l'Ordre et des retraitants peuvent venir passer un temps de solitude, de ressourcement et de prière en pleine nature.



Ces bâtiments vétustes n'ont pas connu de travaux majeurs de rénovation depuis leur construction. **Des travaux urgents s'avèrent aujourd'hui nécessaires** pour permettre à la fois le maintien des trois frères mais aussi l'accueil des retraitants. Les lieux seront réaménagés pour gagner en espaces intérieurs et des sanitaires supplémentaires seront créés.



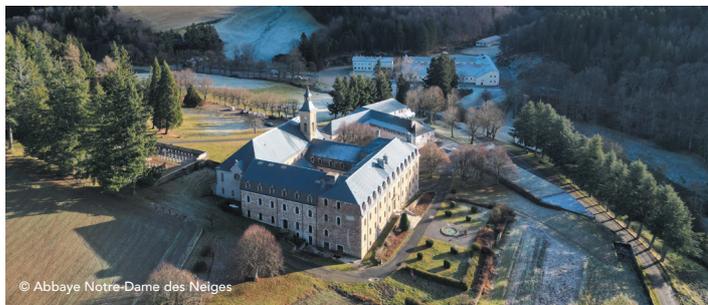
Des travaux de rénovation énergétique seront aussi effectués pour isoler les bâtiments et les raccorder au futur chauffage central à bois. La reprise des enduits extérieurs permettra de procurer une plus grande harmonie d'ensemble à ce site dont une partie des bâtiments est classée.

Grâce à votre soutien, la Fondation a pu accorder une aide de 150 000 € à ce projet. MERCI !

## AIDE D'URGENCE pour l'abbaye Notre-Dame des Neiges



Le 1<sup>er</sup> décembre 2022 arrivaient de l'abbaye de Boulaur à Notre-Dame des Neiges, **huit moniales, pour y fonder une nouvelle communauté**, après le départ des frères trappistes et sur l'invitation de Mgr de Viviers. La jeune communauté attire immédiatement plusieurs postulantes dont une a pris l'habit depuis. Une professe temporaire, arrivée de Boulaur, les a aussi rejointes.



Située dans la montagne ardéchoise à 1 100 m d'altitude sur la commune de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle, l'abbaye accueille notamment les marcheurs du chemin de Stevenson. En vue de son autonomie et de son développement, **la communauté s'est aussi fixé des objectifs sur 10 ans** parmi lesquels : la fabrication de produits ménagers « *Air des Neiges* », la production de céréales anciennes, le développement d'activités agricoles bio avec vaches et cochons, le remplacement des chaudières à fioul pour le bois, l'installation de panneaux solaires et de turbines, le développement de l'accueil, la création d'un espace de culture et d'éducation... En octobre dernier, **de fortes intempéries ont provoqué de violentes inondations** dans la région. L'abbaye va alors se transformer en refuge pour une trentaine de personnes du camping voisin. Au monastère et particulièrement à la boutique, de nombreux dégâts matériels sont à déplorer.

La Fondation a alors envoyé en urgence à la communauté une aide d'un montant de 50 000 €.



## CÔTE D'IVOIRE : sécurisation de la clôture au monastère de Bouaké



« Permettez-moi de vous exposer le problème urgent dans lequel nous nous trouvons avec mes sœurs », nous écrit sœur Bernadette, prieure de cette communauté de bénédictine de vingt moniales, fondation de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Joseph de Pradines.



« Il nous faut absolument et sans retard clôturer pour délimiter les terrains en notre possession. En effet, si nous ne faisons rien, l'État pourrait les reprendre et Dieu sait ce qui pourrait être construit devant ou à côté du monastère. Nous craignons beaucoup pour la paix monastique de la communauté et des hôtes. Par ailleurs, ce mur nous permettra d'être un peu en sécurité car nous avons subi deux agressions récemment dont une pendant l'office de complies qui nous avait bien traumatisées. En effet, des fumeurs de drogue viennent se cacher dans notre palmeraie, des voleurs se servent dans nos plantations, sans compter les troupeaux qui viennent les saccager. »

La Fondation des Monastères a accordé une aide de 100 000 € pour la construction d'un mur de clôture.



### Comment aider ?

**DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :** rendez vous sur notre site internet [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)

**PAR CHÈQUE :** ordre du chèque « Fondation des Monastères »

**LEGS ET DONATIONS :** demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à [legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org)

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

**Merci pour votre soutien et pour votre générosité !**



### Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou 75 % sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou, pour les entreprises, 60 % sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak  
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

01 45 31 02 02 - [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org) - [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)